PEGC

Numéro d'inventaire : 2024.0.130
Auteur(s) : Robert Julien
Type de document : travail d'élève
Période de création : 4e quart 20e siècle
Date de création : 1973
Matériau(x) et technique(s) : papier | encre noire
Description : Une copie double d'examen à simple lignage avec partie supérieure à massicoter.
Mesures : hauteur : 31,1 cm
largeur : 24 cm
Notes : Il s'agit de la copie d'examen au concours d'entrée dans les centres PEGC (Professeur d'Enseignement Général de Collège), du candidat Robert Julien. L'auteur est alors élève en baccalauréat C (Mathématiques et physique-chimie), catégorie 3 section 3. L'épreuve est une composition de physique. Le centre d'examen est à La Halle aux Toiles de Rouen. L'épreuve se déroule en mai 1973. La note obtenue est de 0/20, la moyenne du lot de copies dont elle est issue est de 06,5/20. N.B. Le concourant explique la raison de sa copie blanche : "Le problème posé par cette copie blanche est d'actualité. Au moment où les étudiants et els lycéens manifestent pour le rétablissement du sursis, il me semble qu'il ne peut en être autrement. En effet, il est pratiquement impossible de se livrer à des études pendant la période militaire. Mon cas évidemment pourrait vous paraître isolé. Mais de tous les militaires étudiants, qui effectuent en ce moment leur service obligatoire, je n'en connais aucun qui ont l'espoir de réussir un examen cette année".
Mots-clés : Compositions et copies d'examens
Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques), post-élémentaire
Lieu(x) de création : Rouen
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : Non paginé
Commentaire pagination : 4 p. dont 1 p. manuscrite

Nom et Prénom : JULIEN Robert

N° d'inscription : 116 Centre d'examen : Rouen

mpli l'en-tête

Visa du Correcteur

Examen : PEGC Session :

Spécialité ou Série : 3

Si votre composition comporte plusieurs feuillets, numérotez-les /

Note : 0 / 20

Composition de Physique

Le problème posé par cette copie blanche est d'actualité. Au moment où les étudiants et les lycéens manifestent pour le rétablissement du sursis, il me semble qu'il ne peut en être autrement. En effet, il est pratiquement impossible de se livrer à des études pendant la période militaire. Mon cas évidemment pourrait vous paraître isolé. Mais de tous les militaires étudiants, qui effectuent en ce moment leur service obligatoire, je n'en connais aucun qui ait l'espoir de réussir un examen cette année.

Bien sûr

N. B. - Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie.